



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 31 AOUT 2021

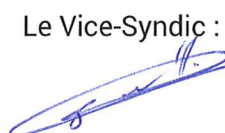
La Municipalité décide :

- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives.
- De répondre à un courrier de quelques habitants de la rue de l'Eglise qu'il n'y aura pas d'aménagements de sécurité routière supplémentaires et qu'une zone 20 km/heure n'est pas envisageable.
- D'accepter le devis de Pidoux Sanitaire Sàrl pour le remplacement d'une cuvette de WC à la piscine.
- Que M. André Dunand continue à effectuer le transport des containers "ordures ménagères" de la Colonie, une facture sera adressée à la Ville de Genève, propriétaire de la Colonie.
- D'effectuer l'entretien de la servitude piéton, bande herbeuse, sur la parcelle 125.
- D'accepter l'offre de Renevier SA concernant des travaux effectués en urgence et en profitant des fouilles effectuées pour le chauffage à distance.
- D'accepter le contrat d'Abiolab pour les analyses d'eau de la piscine.
- D'approuver le préavis 05/21 autorisation générale de plaider.
- D'approuver le préavis 06/21 autorisations générales de statuer.
- D'approuver le préavis 07/21 autorisation pour legs, donations et successions.
- D'approuver le préavis 08/21 compétence d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles.
- D'approuver l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 23.09.2021 et de le proposer au Président du conseil.
- De délivrer des autorisations pour la pose de panneaux solaires et photovoltaïques.

- D'offrir gracieusement l'utilisation de l'ancienne salle communale pour l'organisation du repas des aînés par le Comité des Fêtes.
- D'aller constater les dégradations intérieures de l'église.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-Syndic :



Denis Currat



La Secrétaire :



Natacha Bruchez